

> POLITIQUES D'APPUI À L'AGRICULTURE URBAINE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Tenir compte des arrangements informels

Ophélie ROBINEAU

En Afrique de l'Ouest, l'agriculture urbaine joue un rôle à la fois économique, environnemental et social. Les actions et les politiques de soutien dont elle commence à bénéficier restent toutefois peu efficaces, car elles ne prennent en compte ni les arrangements informels entre acteurs – agriculteurs, éleveurs, gestionnaires de déchets, autorités –, ni la disposition spatiale des activités et leur nécessaire proximité. Soutenir l'agriculture urbaine suppose donc une approche globale prenant en compte ces arrangements informels et cette nécessaire proximité.

En Afrique subsaharienne, la population urbaine est passée de 53 à plus de 400 millions d'habitants en cinquante ans. Après l'explosion urbaine qui a suivi les indépendances, des sécheresses, couplées à des crises économiques et alimentaires en milieu rural, ont engendré un exode massif vers les villes. Contrairement à l'Europe, cette urbanisation ne s'est pas accompagnée du développement de l'industrie, et donc de la création d'emplois dans le secteur formel. Ce déficit d'emplois a conduit des ménages, notamment les plus précaires, à maintenir ou à entreprendre une activité agricole en ville, pour leur propre consommation et pour générer des revenus.

L'agriculture urbaine est notamment pratiquée par des agriculteurs qui ont perdu la majorité de leurs terres agricoles du fait de l'urbanisation et qui continuent à produire de manière intensive sur des parcelles situées dans des zones non bâties ou non constructibles (agriculture d'interstices), comme à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Elle l'est aussi par des citoyens qui se lancent dans cette activité. Elle prend des formes multiples : jardins maraîchers dans les bas-fonds ; élevage de volailles, de moutons, de porcs ou de bœufs

dans les cours ; cultures de subsistance au bord des rues ; production de plantes ornementales en centre-ville...

L'agriculture urbaine est souvent critiquée en raison de ses pratiques polluantes (utilisation d'intrants chimiques) et des risques sanitaires liés d'une part à l'utilisation des eaux usées pour l'irrigation et des déchets urbains pour la fertilisation, et d'autre part à la présence d'élevages, vecteurs potentiels de maladies.

Elle est encore ignorée par beaucoup d'élus et d'urbanistes africains, qui la considèrent – vision hygiéniste héritée de la colonisation – inadaptée au milieu urbain, voire sale, et dégradant l'image « moderne » de la ville africaine qu'ils promeuvent. Ne bénéficiant pas d'un statut officiel, sa situation foncière reste précaire : les terres agricoles du périmètre urbain et périurbain sont d'abord perçues comme des réserves foncières pour l'expansion de l'habitat ou des infrastructures. De plus, l'agriculture urbaine subit des réglementations contraignantes, qui la fragilisent, comme le code national de l'hygiène au Burkina Faso qui interdit l'agriculture et l'élevage en ville, une interdiction qui n'est pas respectée.

De nombreux bénéfiques

Toutefois, depuis une vingtaine d'années, des organisations et des programmes internationaux, tels que le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), la FAO (Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation) ou le Ruaf (Resource Centres on Urban Agriculture and Food Security), soulignent le rôle de l'agriculture urbaine dans les villes des pays en développement, tant pour créer des emplois, directs et indirects – et donc engendrer des revenus –, que pour produire des denrées alimentaires, améliorer l'environnement et le cadre de vie et favoriser l'insertion sociale.

Selon la FAO, en 2012, 40 % des ménages urbains d'Afrique subsaharienne conduisaient des activités agricoles en ville. Ce chiffre révèle l'ampleur du phénomène, malgré les incertitudes qu'il soulève, notamment en raison du flou des définitions. Outre fournir des emplois, et donc des revenus, l'agriculture urbaine participe, parfois de manière significative, à l'approvisionnement des villes. La FAO estime que tous les légumes feuille consommés à Dakar (Sénégal) et Accra (Ghana) sont produits dans les espaces agricoles urbains et périurbains. À Bobo-Dioulasso, 40 % de la viande de porc consommée par les citadins provient des élevages de la ville, selon le ministère des Ressources animales.

L'agriculture urbaine peut aussi contribuer à une meilleure gestion de l'environnement. D'une part, elle recycle les déchets organiques : déchets ménagers et déjections des animaux, pour fertiliser les cultures ; résidus issus de la transformation de produits agricoles, pour alimenter les animaux d'élevage (drêches de bière, son de céréales...). Sans ce recyclage, ces déchets devraient être éliminés par les services municipaux, ce qui supposerait des investissements coûteux pour créer ou améliorer les systèmes de collecte et de traitement. D'autre part, l'agriculture urbaine améliore l'environnement paysager. Elle maintient des espaces verts le long des cours d'eau, par exemple des zones maraîchères ouvertes aux passants. Et des cultures et des arbres sont plantés sur les trames vertes, créées depuis peu dans les espaces publics.

Enfin, l'agriculture urbaine joue un rôle social important, en favorisant l'intégration des ménages pauvres. Non seulement, elle génère des revenus, mais elle suscite la création de réseaux de solidarité, comme c'est le cas pour les éleveurs de porcs à petit cheptel à Bobo-Dioulasso.

Forts de ces constats, ces organisations et programmes internationaux promeuvent la mise en

œuvre d'actions d'appui et la prise en compte de l'agriculture urbaine dans les politiques publiques. Toutefois, les actions et les politiques conduites, centrées sur le maraîchage, se sont avérées insuffisamment efficaces, notamment parce qu'elles ne prennent pas en compte les modalités de fonctionnement de l'agriculture dans les villes des pays en développement. Des modalités qui expliquent le maintien de ce secteur, malgré une réglementation hostile et un soutien inexistant, limité ou inapproprié.

Comprendre le fonctionnement...

Des recherches conduites à Bobo-Dioulasso (lire p. 4) ont mis au jour deux de ces modalités : les arrangements informels entre agriculteurs, éleveurs, gestionnaires de déchets et agro-industriels, ainsi qu'avec les autorités ; et des distances courtes entre les activités. Les arrangements informels entre acteurs peuvent être illustrés par les pratiques des maraîchers et des éleveurs pour s'approvisionner en intrants en quantité suffisante et à moindre coût, dans un contexte de forte demande.

Afin de fertiliser leurs cultures et entretenir la fertilité de leurs sols, les maraîchers ont besoin, à certaines périodes, de fumure animale et de fumure organique en quantité conséquente. Pour s'assurer de recevoir ce dont ils ont besoin, ils concluent des arrangements informels : avec les éleveurs, notamment de porcs ; avec les chauffeurs de la voirie ou les associations de collecte de déchets urbains ; avec les charretiers qui transportent les fumures. Ces arrangements s'appuient sur des relations interpersonnelles – famille, voisins, amis... – et sur la confiance. Avec les éleveurs, les maraîchers conviennent d'une certaine quantité de fumure et, en échange, ils s'engagent à les rémunérer dans un délai convenu. Quant aux chauffeurs de la voirie et aux charretiers, ils les rétribuent pour qu'ils déposent les déchets demandés sur leurs parcelles. Chaque partie y trouve son compte : les maraîchers, qui sécurisent leur approvisionnement en fumures ; les éleveurs, qui se débarrassent des déjections animales, qui importunent leurs voisins ; et les charretiers, qui vivent du transport de matières.

Les pratiques des éleveurs pour s'approvisionner en alimentation du bétail sont moins connues. À Bobo-Dioulasso, les éleveurs nourrissent leurs porcs avec des résidus d'alimentation, par exemple les drêches de bière traditionnelle, le *dolo*. Ils accèdent à ces aliments grâce à des contacts établis par l'intermédiaire d'amis ou de la famille.

> Précarité et fragilité de l'agriculture urbaine.

> Création d'emplois, production d'aliments, recyclage des déchets, insertion sociale.

> Accords informels et proximité spatiale pour maintenir l'agriculture urbaine.

> Arrangements informels avec les autorités.

Les arrangements informels qui en découlent sécurisent leurs approvisionnements, dans un contexte de forte demande (plus de 500 élevages de 5 porcs en moyenne à approvisionner chaque jour). Pour les drèches, un contrat oral engage la *dolotière* (fabricante de *dolo*) à vendre chaque jour la quantité demandée et l'éleveur à payer son dû dans les délais convenus. L'accord est favorable aux deux parties : l'éleveur assure son approvisionnement ; la *dolotière* se débarrasse d'un produit qui pourrit vite.

> L'agriculture, composante d'une nouvelle urbanité.

Des arrangements informels sont aussi conclus avec les autorités, par exemple pour accéder à la terre ou maintenir un élevage en cas de conflit avec les voisins. Ainsi, à Bobo-Dioulasso, c'est grâce à des négociations informelles avec les autorités militaires et à la médiation des autorités urbaines que les maraîchers de Kuinima (750 producteurs sur 70 hectares en centre-ville) continuent à cultiver des terres du camp militaire. Se trouvant sans emploi suite à l'urbanisation des années 1970, ces maraîchers ont occupé une partie des terres du camp, dont leurs ascendants avaient été expropriés. Face aux menaces d'expulsion de l'armée, les chefs traditionnels ont mis les autorités au défi de trouver du travail aux maraîchers s'ils les délogeaient... Cet arrangement, tacite, reste fragile : il est à la merci d'un changement de colonel. Même si la mairie d'ar-

rondissement se dit prête à défendre le site, en raison des bénéfices pour la commune, des aliments produits et de la meilleure situation économique et sociale des habitants, il est peu probable que cela se traduise par une protection officielle.

Autre exemple, alors que l'élevage est interdit, le service d'hygiène municipal intervient parfois dans les tractations entre les éleveurs et leurs voisins pour maintenir l'activité, signe d'une tolérance implicite. Ces arrangements informels pérennisent l'activité, même s'ils n'éliminent pas les menaces d'interdiction que fait peser la réglementation officielle.

Un autre facteur explique le maintien de l'agriculture urbaine : la proximité spatiale des activités impliquées. La circulation étant difficile, notamment pour les charrettes en centre-ville, et le coût du transport élevé, maraîchers et éleveurs privilégient les sources d'approvisionnement proches. Les maraîchers de Kuinima ne s'approvisionnent en fumure qu'auprès des éleveurs de porcs et de ruminants des quartiers voisins, fumure qui est transportée en charrette (Fig. 1). Quant aux éleveurs, qui transportent chaque jour les drèches et autres aliments à pied, à vélo, parfois en charrette, ils privilégient aussi les lieux d'approvisionnement proches.

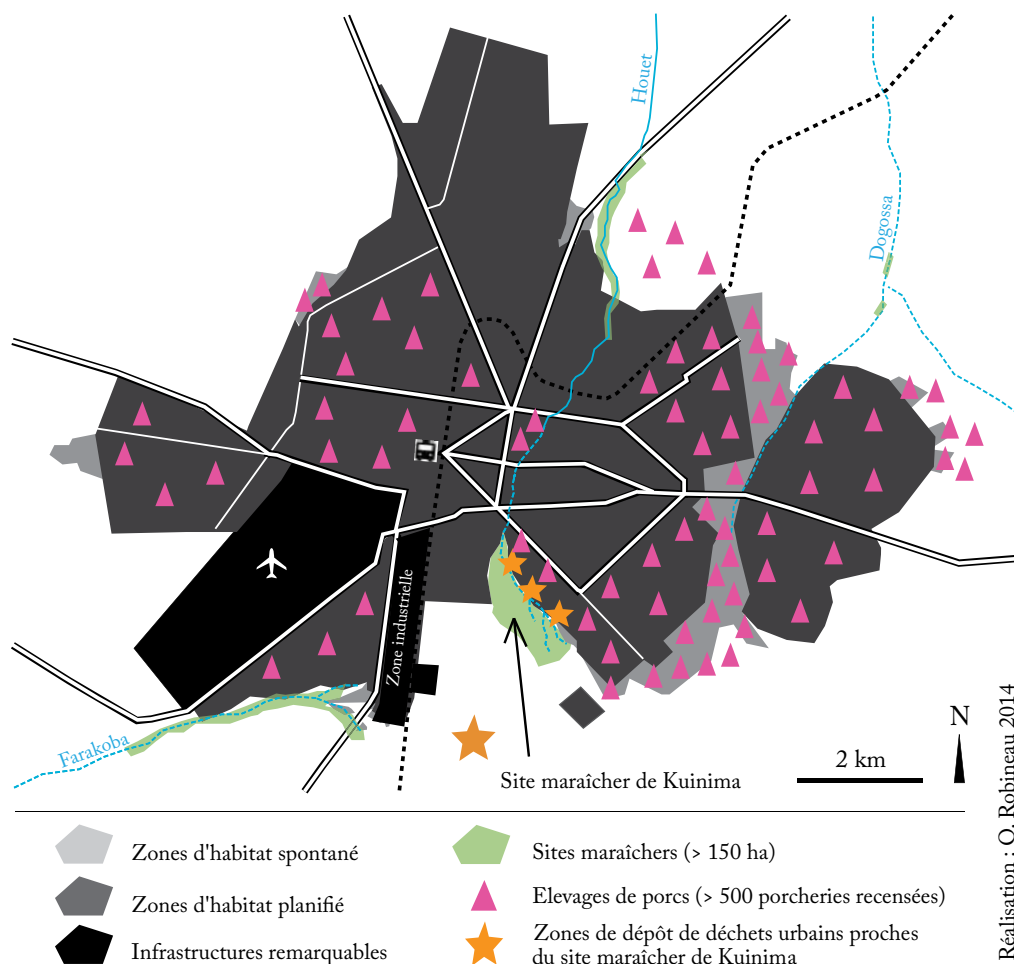


Figure 1. La proximité des activités garantit le maintien de l'agriculture urbaine.

(Bobo-Dioulasso : répartition des sites maraîchers, d'élevage de porcs et de dépôt des déchets urbains, 2013).
Source : données de terrain, Ophélie Robineau.

Quelques mots sur...

Ophélie ROBINEAU

est géographe.

Elle a réalisé sa thèse

au sein de l'UMR Innovation

(<http://umr-innovation.cirad.fr/>)

de décembre 2010

à décembre 2013.

Sa thèse a reçu le *Grand prix de*

thèse sur la ville 2014.

robiniauophelie@gmail.com

... pour agir

Les politiques publiques ne prennent pas en compte ces modalités de fonctionnement de l'agriculture urbaine. Elles privilégient le maraîchage et négligent l'élevage urbain, qui pâtit d'une image négative en raison des nuisances qu'il pourrait provoquer. Pourtant, une étude de l'International Livestock Research Institute (Ilri) sur l'élevage dans plusieurs villes d'Afrique de l'Est souligne le faible risque que représente l'élevage urbain dans la propagation des maladies affectant l'homme. De plus, elle met en évidence l'importance de maintenir l'élevage en ville au regard des problèmes d'alimentation dont souffrent certaines couches de la population urbaine.

Appuyer l'agriculture urbaine exige donc une approche globale, prenant en compte les interactions, souvent informelles, entre agriculteurs, éleveurs, gestionnaires de déchets et agro-industriels. Approvisionner les sites maraîchers en fumures animales implique de maintenir l'élevage en ville ou à proximité. Et maintenir l'élevage suppose de supprimer ou d'adapter les réglementations qui interdisent cette activité, et de favoriser les complémentarités avec les activités agricoles et agro-industrielles (traditionnelles ou modernes). Approvisionner les sites maraîchers en déchets urbains suppose un circuit de transport de proximité des déchets et d'éviter les risques environnementaux, comme ceux liés aux métaux lourds. Il est donc nécessaire que les politiques réalisent des aménagements pour faciliter la circulation des fumures, déchets et sous-produits.

Une telle approche globale et les solutions qui en découlent nécessitent une coordination entre les acteurs et une adaptation à chaque contexte. Outre les arrangements informels évoqués, une concertation et des accords sont nécessaires entre acteurs de la planification urbaine et acteurs de l'encadrement agricole, afin de trouver des compromis entre le développement de la ville (infrastructures...) et celui de la production agricole : par exemple des quartiers combinant des zones d'habitat, de maraîchage et d'élevage. La circulation des produits et des intrants agricoles devrait aussi être traitée en tant que telle dans les réflexions sur l'aménagement urbain.

Cette approche globale sera d'autant plus efficace qu'elle sera insérée dans une politique de la ville considérant l'agriculture comme une composante d'une nouvelle urbanité et non comme un élément extérieur à la ville. En effet, alors qu'espace urbain et espace agricole ont toujours été considérés comme antagonistes, les villes africaines montrent que la combinaison d'activités urbaines et agricoles est une modalité comme une autre de vivre en ville.

Toutefois, inclure l'agriculture urbaine dans l'aménagement des villes pose la question de sa reconnaissance formelle. Les sociétés africaines sont marquées par une culture du compromis, qui hybride le formel et l'informel. Si des processus formels tels que les schémas d'aménagement urbain sont nécessaires pour renforcer l'agriculture urbaine, ils ne doivent pas remettre en cause et encore moins ignorer les arrangements informels. <

Ce Perspective est issu de la thèse d'Ophélie Robineau, réalisée au sein de l'UMR Innovation et co-encadrée par Christophe Soulard (Inra), Patrick Dugué (Cirad) et Lucette Laurens (UM3). La thèse a été cofinancée par le Cirad (département ES, Environnements et Sociétés) et l'Inra (Département SAD, Sciences pour l'action et le développement).

Lors des phases de terrain à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Ophélie Robineau a été accueillie au Cirades (Centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide), dans le cadre du dispositif de recherche en partenariat *Asap* (Intensification écologique et conception des innovations dans les systèmes agrosylvopastoraux d'Afrique de l'Ouest).

Cette recherche a donné lieu aux publications suivantes :

Robineau O., 2013. Vivre de l'agriculture dans la ville africaine. Géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso. Thèse de doctorat, université Montpellier 3, Cirad, Inra. 352 p.

<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00917958>

Robineau O., Tichit J., Maillard T., 2014. S'intégrer pour se pérenniser : pratiques d'agriculteurs urbains dans trois villes du Sud. *Espaces et Sociétés* n° 158, p. 83-100.

<http://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-3.htm>

Robineau O., Dugué P., Soulard C-T. Les trames vertes des villes africaines au service de l'agriculture urbaine ? Appropriation locale d'un modèle occidental. *Revue POUR*, n° 224 (article accepté).

EN SAVOIR PLUS

FAO, 2012. Growing greener cities in Africa. 111 p. <http://www.fao.org/docrep/016/i3002e/i3002e.pdf>

Mougeot L.J.A., 2006. *Cultiver de meilleures villes : agriculture urbaine et développement durable*. Ottawa (Canada) : CRDI. 137 p.

Myers G.A., 2011. *African Cities: Alternative Visions of Urban Theory and Practice*. Zed Books. United Kingdom. 224 p.

Ilri, 2012. *Livestock in the city: New study of 'farm animals' raised in African cities yields surprising results*.

<http://www.ilri.org/ilrinews/index.php/archives/9563>



42, rue Scheffer
75116 Paris . France

perspective

Directeur de la publication :
Patrick Caron, directeur général
délégué à la recherche
et à la stratégie

Coordination : Corinne Cohen,
déléguée à l'information
scientifique et technique

Conception graphique/réalisation :
Patricia Doucet,
déléguée à la communication

Diffusion : Christiane Jacquet,
déléguée à la communication
Courriel : perspective@cirad.fr

[www.cirad.fr/publications-ressources/
edition/perspective-policy-brief](http://www.cirad.fr/publications-ressources/edition/perspective-policy-brief)